



CANAAN CLUB DE FRANCE

Siège social : Gérard Calendrin ♦ 5189 chemin du Vila ♦ Pondres ♦ F-30250 Sommières
Tel : +33 (0)8 72 99 75 50 ♦ Gsm : +33 (0)6 11 30 85 84 ♦ Fax : +33 (0)4 66 80 00 30
Secrétariat : Isabelle Demortain ♦ 5 rue Jules Verne ♦ 91120 Palaiseau
Tél : +33 (0)9 54 12 24 14 ♦ Fax : +33 (0)9 59 12 24 14
Courriel : president@canaanclubdefrance.org - Internet : www.canaanclubdefrance.org

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU CANAAN CLUB DE FRANCE tenue par Skype, le samedi 8 décembre 2007

1. PARTICIPANTS

Membres présents :

Laurence ARIES (*LARIE*)

Gérard CALENDRIN (*GCAL*)

Isabelle DEMORTAIN (*IDEM*)

Béatrice GREUIN (*BGRE*)

Hélène PERIN (*HPER*)

Yves REGNIES (*YREG*)

Le quorum étant atteint, le comité peut valablement délibérer.

Le président déclare la séance ouverte le samedi 8 décembre 2007 à 19 heures 06 minutes

2. ORDRE DU JOUR

1. Point administratif suite au changement de bureau
2. Bulletin à approuver et à mettre en oeuvre
3. Confirmations à titre initial
4. Point sur les spéciales et la NE 2008
5. Point sur les assessorats
6. Point sur les signataires de la charte d'élevage
7. Comment augmenter le nombre d'adhérents ?
8. Circulaire aux juges sur : queue, couleurs, snow-nose
9. Enquête sur les propriétaires connus
10. Grille de cotation N°3
11. Point sur le projet de modification des statuts
12. Etat financier et approbation des nouveaux adhérents
13. Questions diverses

3. COMPTE-RENDU

3.1 Point administratif suite au changement de bureau

Les statuts ont été enregistrés en préfecture du Gard le 6 novembre 2007 sous le nouveau numéro d'association W601002058. Nous sommes toujours en attente de la facture de parution au JO (délai de réception de 3 à 4 semaines, montant non précisé par la préfecture).

Les changements de président et de siège social ont été notifiés à la SCC, au SHF et aux sites Internet sur lesquels nous sommes référencés.

Concernant la banque : le changement d'agence pour Châlons-en-Champagne et la suppression d'autorisation de signature pour Laurent Douma ont été pris en compte. Gérard Calendrin doit envoyer un courrier pour faire homologuer sa signature, puis demander par mail les duplicata des relevés de compte depuis avril, les codes d'accès à la gestion du compte par Internet, et que les relevés arrivent désormais chez Hélène Périn, trésorière.

Après vérification auprès de la banque, il s'avère que l'association ne dispose pas d'autres comptes que le compte courant (pas de compte épargne, par exemple).

3.2 Bulletin à approuver et à mettre en oeuvre

Le bulletin N°2 de 2007 va être envoyé aux juges, aux adhérents et à la Société Centrale Canine, soient 36 exemplaires pour un budget prévisionnel 112 €.

Les exemplaires pour les membres du comité, Franco Mannato et Myrna Shiboletth seront expédiés par email.

Il est rappelé qu'à partir de 2008, le bulletin sera envoyé par email aux juges qui disposent d'Internet et aux adhérents qui opteront pour cette solution. Cette procédure devrait permettre d'économiser l'édition d'une vingtaine d'exemplaires par tirage, soit au minimum 120 € à l'année.

3.3 Confirmations à titre initial

Une circulaire a été envoyée à tous les juges de la race, rappelant que le seul moyen d'éviter qu'un chien qui ne le mérite pas ne rentre dans le livre des origines à titre initial est de ne pas le confirmer.

3.4 Point sur les spéciales et la NE 2008

Le nécessaire a été fait auprès des sociétés canines régionales pour que les expositions de Toulouse (Canaans jugés par Gérard Calendrin) et de Nantes (Canaan jugés par Claude Voilet) soient des spéciales de race. Par contre, nous n'avons à ce jour aucune réponse de Mantes-la-Jolie. Yves Régnies doit contacter Mlle Mignon de la SCIF pour faire le point.

Le SHF ayant déjà engagé ses juges pour la Nationale d'Elevage 2008, Myrna Shibolet ne pourra pas juger cette exposition cette année car nos moyens financiers ne nous permettent pas de la faire venir en France pour juger les seuls Canaans. Le comité décide à l'unanimité de proposer à M. Christian Leneuf de juger la Nationale.

3.5 Point sur les assessorats

Ce point sera abordé dès que les archives du club auront été récupérées.

3.6 Point sur les signataires de la charte d'élevage

A ce jour, seule Laurence Ariès (affixe Solemel) a renvoyé la charte signée.

Isabelle Demortain et Laurence Ariès doivent contacter respectivement Paulette Cauvin (affixe Dunes de Créances) et Brigitte Giraud (affixe Jardin d'Arcos, propriétaire d'U'Chama & Aaron de Solemel) pour leur proposer de la signer.

3.7 Comment augmenter le nombre d'adhérents ?

La maison des vins de Rothschild a refusé de nous sponsoriser, ce genre de mécénat n'entrant pas dans sa stratégie.

Il est décidé que :

- Gérard Calendrin et Isabelle Demortain enverront un courrier de relance aux adhérents récents (à partir de 2005) qui n'ont pas renouvelé en 2007 et aux juges de la race.
- Isabelle Demortain recherchera les associations culturelles israéliennes susceptibles de nous aider à aider dans la promotion du chien de Canaan.
- Gérard Calendrin contactera Sophie Licari pour lui proposer d'écrire un article sur le Canaan dans le journal de la SCC et lui demander si nous pouvons intégrer un de ses articles dans notre bulletin.

3.8 Circulaire aux juges sur queue, couleurs, snow-nose

Il est décidé que ces points seront développés dans la nouvelle rubrique « standard » du bulletin, sur trois numéros.

3.9 Enquête sur les propriétaires connus

Sur proposition du comité, Béatrice Greuin accepte de prendre en charge ce projet.

3.10 Grille de cotation N°3

Franco Mannato a présenté et défendu le 7 décembre dernier notre proposition de grille de cotation N°3 auprès de la SCC. Cette dernière a donné son accord de principe sous réserve que l'examen de dépistage de la luxation de la rotule soit requis dès la cotation 2, modification que le comité accepte à l'unanimité. La grille sera rendue officielle dès son approbation finale qui doit avoir lieu fin décembre.

3.11 Point sur le projet de modification des statuts

Gérard Calendrin a rédigé les modifications des statuts conformément aux décisions prises lors de la réunion de comité du 20 octobre 2007 et les a proposées la SCC, dont nous attendons le retour.

3.12 Etat financier et approbation des nouveaux adhérents

Le comité approuve à l'unanimité la candidature des nouveaux adhérents : Dominique et Elsa Calendrin.

3.13 Questions diverses

Question santé de Mme Ladevie

Gérard Calendrin a répondu à la question de Madame Catherine Ladevie à propos de son chien Sweet du Granit Noir qui présente une infection nasale chronique dont les vétérinaires n'ont pu déterminer la cause. Cette affection étant apparue suite à un déplacement, et compte tenu de notre connaissance du cheptel français, un facteur déterminant génétique unique est estimé comme peu probable.

Démission Jacqueline et Laurent Douma

Suite aux derniers éclaircissements demandés par Gérard Calendrin à Laurent Douma concernant l'annonce passée sur <http://animaux.vivastreet.fr/donne-vend-chien-chat/chiots-canaan>, ce dernier et sa femme Jacqueline ont envoyé leur démission de toutes leurs fonctions au sein du Club, avec copie à Franco Mannato.

Le comité demande à Gérard Calendrin de proposer à Odette cuisinier et Valérie Naud d'occuper les deux postes d'administrateurs laissés vacants. En cas de réponse positive, ces deux membres seront cooptés lors de la prochaine réunion de comité.

Assessorats de Chantal Méry

Sur demande de Gérard Calendrin, Mme Chantal Méry a arrêté ses assessorats dans l'attente de passer le test mis en place par le Club pour les postulants juges. Les assessorats passés antérieurement lui demeurent acquis.

Site Internet/Intranet du Club

Le site du club a déménagé est désormais hébergé par la société OVH, pour un tarif de 30% inférieur à la solution précédente et une capacité de 600 Mo au lieu de 60 Mo. En particulier, le gain de capacité va permettre de développer l'Intranet du Club déjà matérialisé par les espaces comité (<http://www.canaanclubdefrance.org/prive>) et adhérents (<http://www.canaanclubdefrance.org/privea>).

**Aucune autre question n'ayant été soumise pour cette réunion de Comité,
la séance est levée le samedi 8 décembre 2007 à 20 heures 51 minutes**
